



Question écrite de la députée Katrin JADIN

**à Monsieur Pierre-Yves DERMAGNE, Ministre de l'Economie et du Travail,
concernant Pénuries et goulets d'étranglement dans l'approvisionnement
mondial**

- Bruxelles, le 8 octobre 2021 -

Monsieur le Ministre,

Les ports, les transitaires et les chemins de fer de marchandises ressentent actuellement les pénuries et goulets d'étranglement dans l'approvisionnement mondial. Les chaînes d'approvisionnement entre les ports européens de la mer du Nord et l'arrière-pays menacent de se rompre. Les frets qui se sont accumulés depuis le début de l'année sont entrain de rentrer dans les ports d'un seul coup. En conséquence, les conteneurs s'empilent et les transporteurs routiers et ferroviaires de marchandises sont visiblement surchargés. Cette situation est aggravée par la hausse des prix pour les clients. Cette situation est non seulement présente au Royaume-Uni et l'Allemagne, mais peut bientôt avoir des implications majeures pour la Belgique.

Plusieurs chefs d'entreprise belges constatent déjà des tensions importantes au niveau de l'offre, avec d'avantage des difficultés d'approvisionnement et des pénuries de matières premières et de composants. Plus précisément, ils "émettent un jugement moins favorable concernant leur carnet de commandes et le niveau de leurs stocks", selon la Banque Nationale de la Belgique (BNB). La BNB a de plus déclaré fin septembre, que son baromètre a faiblit deux mois d'affilée. Cela arrive pour la première fois depuis avril 2020.

Faut-il craindre que la situation mondiale et notamment la situation belge s'aggrave ?

- Dans l'affirmative, quelles seraient les conséquences pour la Belgique, ses entreprises, et finalement ses consommateurs ?

- Y-t-il déjà des mécanismes/solutions en place pour empêcher une aggravation de pénuries en Belgique ?

Réponse du ministre :

1. et 2. La confiance des chefs d'entreprise belges s'est en effet contractée pour le deuxième mois consécutif en septembre pour s'établir à 4,0 points. Toutefois, la confiance des chefs d'entreprise reste nettement supérieure au niveau moyen des cinq dernières années.

La dernière enquête de l'Economic Risk Management Group de juin 2021 (publiée le 1er juillet) montre que de nombreuses entreprises interrogées - tant dans l'industrie que dans les services - connaissent des problèmes d'approvisionnement. La hausse des prix des conteneurs semble en revanche avoir eu un effet plutôt limité sur le trafic portuaire, par exemple si l'on se réfère aux chiffres publiés par le port d'Anvers. Selon ces chiffres, le nombre de conteneurs passant par le port a augmenté de 5,1 % au cours des huit premiers mois de 2020 à 2021.

Si l'on assiste à des difficultés d'approvisionnement sur le plan mondial et à une baisse de la confiance des chefs d'entreprise au niveau belge, la croissance élevée attendue pour la Chine (8,5 % d'après l'OCDE), la révision à la hausse des perspectives de croissance pour la zone euro et la Belgique, ainsi que le regain de confiance des consommateurs belges plaident pour une amélioration de la situation mondiale et de la situation belge.

Selon l'OCDE, le PIB mondial augmentera de 5,7 % en 2021 et de 4,5 % en 2022. Pour la zone euro, les prévisions de croissance ont été revues à la hausse et l'OCDE s'attend désormais à une croissance du PIB de 5,3 % en 2021 et de 4,6 % en 2022.

Pour la Belgique, le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance du PIB de 5,7 % pour 2021, suivie d'un fléchissement à +3 % pour 2022. Notre économie devrait ainsi retrouver son niveau d'avant-crise au dernier trimestre 2021.

Une majorité d'économistes s'attend à ce que la plupart des inadéquations entre l'offre et la demande s'atténuent progressivement au cours des prochains trimestres.

La production de la plupart des biens reviendrait systématiquement à la normale, et la plupart des goulets d'étranglement logistiques de nature sanitaire seraient également éliminés, à condition que l'impact de toute nouvelle variante du virus Covid19 reste limité.

3. Je continuerai bien sûr à prêter attention à cette question, mais étant donné sa nature transfrontalière, toute initiative devra être développée au niveau européen ou mondial.